

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR EN VUE DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

**Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié*

SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance
au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

NOTICE D'INFORMATION

En adhérant à SPORTMUT vous pouvez bénéficier de garanties complémentaires en cas d'incapacité temporaire totale de travail, d'invalidité permanente totale ou partielle ou de décès résultant d'un accident survenu pendant la pratique du ou des sports déclarés sur la demande d'adhésion :

UN CAPITAL EN CAS D'INVALIDITE PERMANENTE TOTALE OU PARTIELLE :

Le capital que vous choisissez est le capital maximal versé en cas d'IPP égale à 100%. Ce capital est réduit lorsque le taux d'invalidité est inférieur à 100 %.

Aucun capital n'est versé pour un taux d'IPP inférieur ou égal à 5 %.

DES INDEMNITES JOURNALIERES EN CAS D'INCAPACITE TEMPORAIRE TOTALE:

Elles vous sont versées mensuellement à terme échu, après une période ininterrompue d'arrêt total de travail appelée période de franchise.

La période de franchise n'est pas indemnisée. La durée d'indemnisation est de 365 ou de 1095 jours selon votre choix.

Quelle que soit la durée d'indemnisation choisie, l'indemnité journalière cesse d'être versée à la date de consolidation de votre état de santé.

Vous ne pouvez choisir un montant de garantie qui vous ferait bénéficier en arrêt de travail de ressources supérieures à celles dont vous disposez en période d'activité.

Un justificatif de revenus est exigé.

UN CAPITAL DECEES : qui sera versé au bénéficiaire désigné.

FORMULES ENFANT :

Seules les formules marquées d'un astérisque (*) dans le tableau figurant ci-dessous peuvent être souscrites pour les mineurs de moins de 12 ans.

Pour les mineurs de moins de 18 ans, le bulletin devra être revêtu de leur signature et de la signature des parents ou des représentants légaux.

FORMULE + DE 60 ANS :

Seule la formule marquée de deux astérisques (**) dans le tableau figurant ci-dessous peut être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

MODALITES D'ADHESION

Des formules de garanties pré-tarifées vous sont proposées ci-dessous.

Si l'une de ces formules vous convient, vous pouvez remplir la demande d'adhésion et l'adresser à la M.D.S. accompagnée de votre règlement. A réception, la M.D.S. vous adressera un certificat d'adhésion accompagné des conditions générales du contrat SPORTMUT. Vous disposerez alors d'un délai de 40 jours pendant lequel vous pourrez renoncer à votre adhésion. Passé ce délai votre adhésion deviendra définitive.

FORMULES	CAPITAL DECEES	CAPITAL INVALIDITE (100 % IPP)	INDEMNITES JOURNALIERES	COTISATION GLOBALE(TTC)	
A 1*		30 489,80 €		5,00 €	Dans toutes ces formules, les indemnités journalières sont versées à compter du 31^{ème} jour d'incapacité temporaire totale de travail ou à partir du 4^{ème} jour en cas d'hospitalisation et ce, jusqu'à la consolidation et au plus pendant 1095 jours.
A 2**	15 244,90 €	30 489,80 €		6,30 €	
A 3	15 244,90 €		7,62 €/Jour	21,70 €	
A 4	15 244,90 €	30 489,80 €	7,62 €/Jour	26,60 €	
B 1*		60 979,61 €		9,90 €	
B 2	30 489,80 €	60 979,61 €		12,60 €	
B 3	30 489,80 €		15,24 €/Jour	43,30 €	
B 4	30 489,80 €	60 979,61 €	15,24 €/Jour	53,10 €	
C 1*		91 469,41 €		14,80 €	
C 2	45 734,71 €	91 469,41 €		18,90 €	
C 3	45 734,71 €		22,87 €/Jour	64,90 €	
C 4	45 734,71 €	91 469,41 €	22,87 €/Jour	79,70 €	
D 1*		121 959,21 €		19,70 €	
D 2	60 979,61 €	121 959,21 €		25,20 €	
D 3	60 979,61 €		30,49 €/Jour	86,50 €	
D 4	60 979,61 €	121 959,21 €	30,49 €/Jour	106,10 €	
E 1*		152 449,02 €		24,60 €	
E 2	76 224,51 €	152 449,02 €		31,50 €	
E 3	76 224,51 €		38,11 €/Jour	108,10 €	
E 4	76 224,51 €	152 449,02 €	38,11 €/Jour	132,70 €	

Ces cotisations tiennent compte des taxes en vigueur.

MDS JUILLET 2013 / DISQUE O / FEDERATIONS

(*) Options réservées aux mineurs âgés de moins de 12 ans.

(**) Seule formule pouvant être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

Les cotisations sont annuelles. Le non renouvellement de la cotisation par l'assuré met fin de plein droit à l'adhésion 40 jours après le terme principal de la dernière échéance.

Ce contrat est régi par le Code de la Mutualité.



WOLFPACK
HAGUENAU

**DOSSIER CLUB SAISON
2022-2023**

FICHE EQUIPEMENT

SENIOR

JUNIOR

CADET

MINIME

Nom : _____ Prénom : _____

N° Du Casque : _____

N° De l'Épaulière : _____

Partie réservé au club :

Le WOLFPACK Haguenau loue l'équipement (Casque, 40 € et épaulière, 20 € / an) dans la limite des stocks contre la remise d'un chèque de caution de 200 € pour le casque et et/ou d'un chèque de 100 € pour les épaulières, à l'ordre de : **WOLFPACK Haguenau**.

Cet équipement demeure la propriété du club tout au long de la saison, le club peut en exiger la restitution à tout moment, en cas de non restitution, le club est en droit d'encaisser le(s) chèque(s) de caution.

L'équipement contribue à la protection du joueur, celui-ci est donc en charge de **son entretien** qui lui a été prêté par le club, notamment en terme de propreté : le casque doit être régulièrement lavé (à l'eau claire et au savon, pas de dissolvants, pas d'éponges récurrentes). Aucun autocollant figurant sur le casque ne devra être enlevé d'aucune manière que ce soit. Tout contrevenant pourra voir sa caution ou partie de sa caution encaissée à titre de dommage. Aucuns autocollants, autres que ceux éventuellement distribués par les entraîneurs, ne devra être apposé sur le casque.

Toute dégradation du matériel, autre que l'usure normale associée à la pratique du football américain, constatée à la remise de l'équipement entraînera l'encaissement d'un ou des chèques de caution.

L'équipement (épaulière, casque) devra être **rendu au plus tard fin de saison. Au-delà de cette date, les chèques seront encaissés par le club sans préavis.**

Nom : _____ (de l'adhérent)

Prénom : _____ (de l'adhérent)

Nom : _____ (du responsable légal pour les mineurs)

Prénom : _____ (du responsable légal pour les mineurs)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club.

Je reconnais avoir pris connaissance des Horaires d'entraînement du club.

Je reconnais avoir pris connaissance des Cotisations, locations et cautions du club.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'Équipement obligatoire en match et à l'entraînement du club.

Je reconnais avoir pris connaissance de Comment s'inscrire sur le site internet du club, et de le faire.

Je reconnais avoir pris connaissance de Comment s'inscrire aux, Matches, Manifestations etc..., et de le faire

Et m'engage à les respecter dans leurs intégralités.

Fait à : _____ Le ____/____/____

Signature : (Précédé de la mention lu et approuvé)

Cachet de l'association :

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LE DOSSIER :

- Certificat médical de moins de trois mois, si besoin, suivant résultat du questionnaire de santé. ** Reçu Oui - Non
- Questionnaire de santé si conditions remplies. ** Reçu Oui - Non
- Justificatif de paiement de votre Licence sur le site du **Wolfpack**. ** Reçu Oui - Non
- Votre inscription sur le site. ** Reçu Oui - Non
- 1 chèque* de caution d'un montant de 300€ (non encaissé) correspondant au prêt de matériel. ** Reçu Oui - Non
- Quitus pour les adhérents venant d'un autre club. (Sans ce document, l'adhérent ne pourra pas participer aux activités). ** Reçu Oui - Non
- Demande de licence remplie. ** Reçu Oui - Non
- Demande d'adhésion à la Sportmut (à remplir obligatoirement même en cas de non adhésion)
** Reçu Oui – Non
- Demande d'autorisation parentale en cas d'accident (pour les mineurs) ** Reçu Oui - Non
- 2 photos d'identité. ** Reçu Oui – Non
- Dossier du Club rempli pour la saison ** Reçu Oui – Non

** Réserve au bureau du club

* Indiquer le nom et prénom de l'adhérent au dos du chèque s'il est différent de celui du chèque.

**ASSUREZ-VOUS D'AVOIR BIEN REMPLI VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION.
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA AUTOMATIQUÉMENT MIS EN ATTENTE
LES CHÈQUES SONT À LIBELLER À L'ORDRE DE WOLFAPCK HAGUENAU**